

ARRETE N° **21-00344** /MINESUP DU

08 JUN 2021

Portant ouverture du concours d'entrée en première année du premier cycle de l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) Bambili de l'Université de Bamenda, et fixant le nombre de places offertes aux titres de l'année académique 2021/2022.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- Vu la Constitution;
- Vu la Loi n° 2001/005 du 16 avril 2001, portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le Décret no 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret no 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2018/191 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu Le Décret 93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Universités ;
- Vu Le Décret n° 2005/342 du 10 Septembre 2005 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret no 93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux Universités ;
- Vu le Décret n° 2010/372/ du 14 Décembre 2010 portant érection de l'École normale supérieure annexe de Bambili en deux établissements de l'université de Bamenda ;
- Vu le Décret n°93/032 du 19 janvier 1993 fixant le régime financier applicable aux Universités ;
- Vu le Décret n° 2012/433 du 01 octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le Décret n° 2015/541 du 27 Novembre portant nomination du Vice-Chancellor de l'Université de Bamenda ;
- Vu le Décret n° 2012/366 du 06 aout 2012 portant nomination de responsables dans les Universités d'Etat
- Vu le Décret n° 2018/074 du 29 Janvier 2018 portant nomination du Directeur ode l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de Bambili;
- Vu l'Arrêté no 21-00075/MINESUP/SG/DAUQ/SDEACE/SE du 15/02/2021 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Établissements des Universités d'État du Cameroun, au titre de l'année académique 2021/2022 ;

ARRÊTE :

Article 1 : Un concours sur épreuves pour le recrutement en **première année du premier cycle** de la section des Elèves-Professeurs de l'Enseignement Secondaire Technique de l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique **Bambili** de l'Université de Bamenda est ouvert au titre de l'année académique **2021/2022**, dans les séries et options suivantes :

Séries	Option	Nombre de places
Sciences Fondamentales	Mathématiques, Sciences et Technologies	06
Génie Civil et Forestier	Bâtiments et Travaux Publics	06
	Menuiserie Ebénisterie	06
Génie Electrique	Électrotechnique	06
Génie Mécanique	Mécanique Automobile	06
Économie Sociale et Familiale	Industrie de l'Habillement	06
	Économie Sociale	06
Informatique	Informatique Fondamentale	06
	Technologies de l'Information et de la Communication	06
Techniques Administratives	Management de l'Information et de la Communication	06
Droit	Droit	05
Sciences Economiques	Economie	05
TOTAL		70

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
005030	08 JUN 2021
PRIME MINISTER'S OFFICE	

Article 2 : (1) Le concours est ouvert en une seule session aux Camerounais des deux sexes, titulaires du Baccalauréat exigé pour chaque série sollicitée, ou du GCE-A1, obtenu au moins en deux matières dont la matière principale (major) de la série, et du GCE OL obtenu en une seule session au moins en quatre matières dont la matière principale (major) de la série, la matière intitulée « Religious Knowledge » n'est pas prise en compte.

(2) Le tableau ci-dessous indique la matière principale que le candidat doit avoir validée au GCE AL pour être autorisé à concourir :

Séries	Option	Diplômes requis
Sciences Fondamentales	Mathématiques, Sciences et Technologies	Baccalauréat Général :C, D or E, GCE A/L in at least 2 papers among the following : Pure Maths, Applied Maths, Further Maths, Biology, Chemistry, Physics and Computer Studies, Baccalauréat Technique : F2, F3 or BT-MISE, GCE A/L Technical F2, F3 or MISE.
Génie Civil et Forestier	Bâtiments et Travaux Publics	Baccalauréat C,D,E or GCE A/L in at least two of the following papers (Pure Maths, Further Maths , Applied Maths, Physics,). Baccalauréat Technique F4, BT-Plumbing, BT-Public Works, BT-Architecture and related fields. GCE A/L Technical in Building Construction, GCE A/L Technical in Civil Engineering or Plumbing.
	Menuiserie Ébénisterie	BT-MEB, Baccalauréat C,D,E or GCE A/L in at least two of the following papers (Pure Maths, Further Maths , Applied Maths, Physics, Biology, Chemistry), GCE A/L Technical in Woodwork/Civil Engineering.
Génie Électrique	Electrotechnique	Baccalauréat C,D,E or GCE A/L in at least two of the following papers (Pure Maths, Further Maths, Applied Maths, Physics, Chemistry, Computer Science) Baccalauréat Technique : F3, BT-MEM, GCE A/L Technical in Electric Technology, Electronics or Electrotechnics or Computer Science..
Génie Mécanique	Mécanique Automobile	GCE A/L in at least two of the following papers (Pure Maths, Further Maths, Applied Maths, Physics),BT-MA – BT-MF/CM, A/L Technical GCE, Automechanics, Manufacturing Technology.
Économie Sociale et Familiale	Industrie d'Habillement et Modélisme	BT-IH (Brevet de Technicien) in Clothing Industry and Textile). GCE A/L Technical in Clothing Industry and Textile Field. GCE A/ L in at least two of the following science papers (Physics, Chemistry, Mathematics, Biology).
	Économie Sociale	BT-HE, Food Science or GCE A/L in Sciences.
Génie Informatique	Informatique Fondamentale	Baccalauréat Général :C, D or E, GCE A/L in at least 2 papers among the following : Pure Maths, Applied Maths, Further Maths, Biology, Chemistry, Physics and Computer Studies, Baccalauréat Technique : F2, F3 or BT-MISE, GCE A/L Technical F2, F3 or MISE.
	Technologies de l'Information et de la Communication	Baccalauréat Général :C, D or E, GCE A/L in at least 2 papers among the following : Pure Maths, Applied Maths, Further Maths, Chemistry, Biology, Physics and Computer Studies,A2, A4, Baccalauréat Technique : F2, F3 or BT-MISE, GCE A/L Technical F2, F3 or MISE. Studies, GCE A/L A1, A2, A3 or A4 Series, GCE A/L in at least 2 subjects or Computer Studies/Business Studies,
Techniques Administratives	Management de l'Information et de la Communication	Baccalauréat G1, or GCE A/L Technical in Secretarial Studies, GCE A/L A1, A2, A3 or A4 Series, GCE A/L in at least 2 subjects or Computer Studies/Business Studies
Droit	Droit	Baccalauréat or GCE A/L in Sciences or Arts.
Sciences Economiques	Economie	Baccalauréat B or GCE A/L A2, A3, A4 Series, GCE A/L in Economics or GCE A/L Technical in Accountancy, Management or Marketing/Business Studies,BT-MISE, GCE A/L Technical F2, F3 or MISE.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
005030	08 JUN 2021
PRIME MINISTER'S OFFICE	

Article 3 : Les candidats non-fonctionnaires doivent être âgés de **29 ans au plus au 1^{er} Janvier 2021.**

Article 4 : Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- Une demande d'inscription dûment remplie en ligne par le candidat au site Internet <https://www.httcuniba-edu.cm/entrance> pour obtenir le récépissé et fiche d'inscription ;
- Présentez-vous à un guichet de **Express Exchange SA** pour effectuer le paiement des frais de concours, Présenter votre fiche d'inscription et payer. Retirer votre reçu correspondant au paiement de vingt mille (20.000) FCFA délivré par **Express Exchange SA**. Aucun autre mode de paiement ne sera accepté ;
- une photocopie certifiée conforme d'acte de naissance et datant de moins de six (06) mois ;
- les relevés de notes du Probatoire ou du GCE/AL, du Baccalauréat signés ou certifiés par les Offices compétents ;
- une photocopie certifiée conforme du Baccalauréat ou du GCE/AL, ou du diplôme reconnu équivalent, par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, datant de moins de six (06) mois, ou une Attestation de Réussite signée ou certifiée par les offices compétents. Seuls les candidats présentant le GCE/AL ou le Baccalauréat au titre de la session de 2019 pourront composer sous réserve de ces diplômes ;
- un certificat médical délivré par un médecin de l'Administration
- un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois (03) mois ;
- une enveloppe A4 timbrée au tarif réglementaire et portant l'adresse du candidat ;
- deux photos (4x4) d'identité ;
- une autorisation du Ministre de l'Éducation de Base, du Ministre des Enseignements Secondaires ou du Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, selon le cas, pour les candidats fonctionnaires en poste dans ces Départements ministériels et du Ministre de la Fonction Publique selon le cas pour les candidats fonctionnaires des autres Départements ministériels.

Article 5 : (1) Les candidats titulaires de diplômes étrangers doivent présenter soit l'arrêté d'équivalence, soit le récépissé du dépôt de la demande d'équivalence, délivrés par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

(2) En tout état de cause, l'admission définitive, le cas échéant, n'est acquise que sur présentation dans les délais fixés par l'autorité compétente, de la preuve de l'obtention de l'équivalence.

Article 6 : Tous les dossiers complets doivent être déposés à l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) de Bambili-Bamenda, ou dans les Délégations Régionales du MINESEC, au plus tard le **Vendredi, 10 Septembre 2021**

Article 7 : Le concours sur épreuves comporte :

- (1) Une épreuve écrite (Question à Choix Multiple) comptant pour 70% dans l'évaluation totale ;
- (2) Une note de l'étude du dossier comptant pour 30% dans l'évaluation totale.



Article 8 : L'épreuve écrite aura lieu le **Samedi, 25 Septembre 2021 à 8 :00 Heures**, dans les centres suivants : **Bafoussam, Bambili, Boua, Douala, Ngaoundéré et Yaoundé.**

Article 9 : (1) Les épreuves écrites sont réparties comme suit :

Département	Option	1ere Partie (Majeur)	2 nd Partie (Mineur)
Sciences Fondamentales	Mathématiques, Sciences et Technologies	Physiques	Mathématiques
Génie Civil et Forestier	Bâtiments et Travaux publics	Mécanique Appliquée F4 ou Physiques	Mathématiques
	Menuiserie Ebénisterie	Projet en MEB ou Physiques	Mathématiques
Génie Électrique	Electrotechnique	Electrotechnique ou Physiques	Mathématiques
Génie Mécanique	Mécanique Automobile	Mécanique Appliquée F1 ou Physiques	Mathématiques
Économie Sociale et Familiale	Industrie d'Habillement et Modélisme	Projet en Modélisme et Industrie d'Habillement	Mathématiques Générales
	Économie Sociale	Projet en Économie Sociale et Familiale	Mathématiques Générales
Génie Informatique	Informatique Fondamentale	Connaissance de l'Outil Informatique	Mathématiques

	Technologies de l'Information et de la Communication	Connaissance de l'Outil Informatique	Mathématiques
Techniques Administratives	Management de l'Information et de la Communication	Etude de cas en Secrétariat	Culture Générale
Droit	Droit	Etude à la Citoyenneté	Culture Générale
Sciences Economiques	Economie	Economie	Statistique

(2) Les programmes du concours sont ceux du Baccalauréat ou du GCE/AL de chaque spécialité.

Article 10 : (1) Chaque épreuve de l'examen écrit est notée de zéro à cent. Toute note inférieure à 25/100 est éliminatoire.

(2) La note de l'étude du dossier est établie en fonction :

- de l'âge du candidat ;
- du nombre d'années passées dans le secondaire ;
- des notes obtenues au Probatoire ou au GCE/OL et au Baccalauréat ou au GCE/AL.

Article 11 : Les résultats définitifs seront publiés par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur après les délibérations du jury.

Article 12 : La composition du jury d'admission fait l'objet d'un texte particulier du Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur.

Article 13 : Les frais de concours indiqués à l'article 4 ci-dessus ne sont pas remboursables.

Article 14 : Le Vice-Chancellor de l'Université de Bamenda, le Directeur des Accréditations Universitaires et de la Qualité et le Directeur de l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) Bambili de l'Université de Bamenda sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré puis publié en français et en anglais partout où besoin sera.

LE MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Jacques FAME NDONGO

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
005030	08 JUN 2021
PRIME MINISTER'S OFFICE	